

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

PANETTA Laurent
247 RUE JEAN AICARD
83300 DRAGUIGNAN
France

N° consultation du téléservice : 2026051301059TVJ

Référence de l'exploitant : 2620054044.262001RDT02

N° d'affaire du déclarant : 4 BATIMENTS LE MUY

Personne à contacter (déclarant) : Laurent PANETTA

Date de réception de la déclaration : 13/05/2026

Commune principale des travaux : 83490 Le Muy

Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DR-CAZ-OPERATIONS RESEAUX

Personne à contacter : BRACCO Catherine

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 06000 NICE

Tél. : +33498008635

Fax :

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné de catégorie (voir liste des catégories au verso) : EL Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☐ Plans joints : Références : Echelle (1) : Date d'édition (1) : Sensible : Prof. règl. mini (1) : Matériau réseau (1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. Plans joints _____ 65 cm _____
_____ cm _____

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☒ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

☒ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'enceinte des travaux déclarés.

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ☐ possible ☒ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Suite à l'évaluation de la distance d'approche entre vos travaux et nos ouvrages, veuillez vous reporter au document joint "Recommandations Enedis et protection"

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0181624701

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS du Var 0494603700

Responsable du dossier

Nom : BRACCO Catherine

Désignation du service : Domaine Opérations CAZ AREX

Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : BRACCO Catherine

Signature :

Date : 18/05/2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 9

PIÈCES JOINTES DU RÉCÉPISSÉ

Nous vous invitons à prendre connaissance des pièces jointes en cliquant sur le(s) lien(s) ci-dessous :

D-Recommandations_Enedis_et_protection.pdf

SHA-256 78a163b16ae93773e2cebd91dae7fdb179933ff85d8d75e90bece42516ac690

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv-legacy/684c2708e22a4b67aea6a4b90c9cf317_142254271/D-Recommandations_Enedis_et_protection.pdf

D-Lire_un_plan_Enedis.pdf

SHA-256 61af260c69df4e5379c6c77f28f2ede4c93267457e26706665c3e6a189199110

https://utilisateurs.protys.fr/download/077/7e002a8a3b5548cbbbe7b30a999cdb04_140893398/D-Lire_un_plan_Enedis.pdf

20230907_Comprendre_StaR-DT_Enedis.pdf

SHA-256 b2dfde37ead1e558a437c0aa1555b6af1b935157386f9b27d6e59bf49b1a94e0

https://utilisateurs.protys.fr/download/213/f9487c656ab64d8c8fe9d7d0358b6902_139217824/20230907_Comprendre_StaR-DT_Enedis.pdf

Verso_Recepisse_DT-DICT.pdf

SHA-256 8aef048a63dd2b66933bba7097e84d19219650700b164324ac92cbf1f354cc55

https://utilisateurs.protys.fr/download/213/6158c752119e444c9323ea6293e11ddd_139217802/Verso_Recepisse_DT-DICT.pdf

20230215_DA_Souterrain.pdf

SHA-256 49eb8b8c63968590e315b51b89a32cff101cd8163cfbd19f3148c6ff8412ecdf

https://utilisateurs.protys.fr/download/213/1911e2c584a64fa09b6321a584475a40_139217905/20230215_DA_Souterrain.pdf

D_Ligne_alerte.pdf

SHA-256 47444a637c680fe544cf8c69b9b37fec284d833f1997fa533891f86a57d9cdf1

https://utilisateurs.protys.fr/download/213/02b119db34184e9f8d34a153c4895b48_139217878/D_Ligne_alerte.pdf

A3_2026051301059TVJ.pdf

SHA-256 83668f339899b7a8b599ced5e702c531f6cd83f315a1e548fc73882aedbc2834

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/fa0170d44c7a497b8f6ff6ac19d219f0/A3_2026051301059TVJ.pdf

2026051301059TVJ_export_StaR-DT.gml

SHA-256 9bdbc5858c5d2a5277d6ca48c02fe6463cd56b6d1250e26ff113f5e687a9078f

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/b3fb3fc98aa74777aad19232ce73ba50/2026051301059TVJ_export_StaR-DT.gml

Annexe_IC_Enedis.pdf

SHA-256 cbbf4fd6e2145cd60c73d2f04a2de41c3b86e9be172c078ce005b4f476c9fcde

https://utilisateurs.protys.fr/download/ms-pjv/3f95f8d521e64ce1a0de2eb4f46ca4ff_147243123/Annexe_IC_Enedis.pdf

06000 NICE

France

Tél :

Fax :

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

Nous vous fournissons des données vectorielles, leur usage est strictement limité à l'aide à la cartographie et localisation des réseaux dans le cadre de ce numéro de consultation du téléservice

La durée de validité des données est de trois mois.

Plus d'information sur l'utilisation du StaR-DT sur le site http://cnig.gouv.fr/?page_id=11745

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT:

les plans PDF qui vous sont adressés sont multi formats. Ils sont indiqués sur chaque page. Pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des plans 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format. **Assurez vous**

qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression.

!! ATTENTION !! Vous souhaitez démolir une construction, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Si du réseau est présent sur la façade du bâtiment, il est indispensable de nous en faire part en amont pour que nous puissions étudier la solution technique appropriée
- Après résiliation de votre contrat auprès de votre fournisseur d'électricité, il incombe au propriétaire de demander la suppression de votre branchement à l'adresse <https://connect-racco.enedis.fr/prac-internet/>

Certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

La présence d'un grillage avertisseur Rouge n'est pas systématique, notamment pour les ouvrages anciens et lors de pose sans tranchée.

En cas de présence de grillage avertisseur, la distance à la canalisation n'est en aucun cas garantie.

En phase de remblaiement, rétablir la continuité ou remplacer le dispositif avertisseur si celui-ci était présent.

Responsable : BRACCO Catherine

Tél :

Date : 18/05/2026

Signature :

Service qui délivre le document

ENEDIS-DR-CAZ-OPERATIONS RESEAUX
Domaine Opérations CAZ AREX

06000 NICE

France

Tél :

Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS ASSOCIES AU DOCUMENT N°

2620054044.262001RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

ATTENTION: présence de réseau ENEDIS sur l'emprise de vos travaux. Il est impératif de réaliser une DICT par lieu de chantier avant le début des travaux. Rappel des délais : 7 jours pour une DICT dématérialisée et 9 jours pour une DICT matérialisée.

Responsable : BRACCO Catherine

Tél :

Date : 18/05/2026

Signature :

(Commentaires_V5.3_V1.0)